



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

ACTE D'ENGAGEMENT

AVENANT

N°3

Lot n° : 3A

Intitulé : CHARPENTE-ISOLATION

TITULAIRE du MARCHE

SAS MARGUERON

Avenue du 133^{ème} R.I

01300 BELLEY

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 7 juin 2021

JUILLET 2024

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY
197, Grande Rue
74 930 – REIGNIER-ESERY
Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : secretariatmairie@reignier-esery.com
Personne habilitée à signer le marché : **Le Maire**

Article 2 – Identification du titulaire du marché public

SAS MARGUERON

Avenue du 133^{ème} R.I

01300 BELLEY

Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : 3A	Intitulé : CHARPENTE-ISOLATION
-------------	--------------------------------

Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT : 2 627 000,15 €HT
TVA (20%) : 525 400,03 €
Montant TTC : 3 152 400,18 € TTC

Montant du marché :	2 627 000,15 €HT	Initial
	2 739 075,15 €HT	Après avenant n°1
	2 764 024,47 € HT	Après avenant n°2

Article 5 – Objet de l'avenant n°3

La modification des ventilations des gymnases et tennis (remplacement de châssis à l'italienne par des châssis à ventelles) impacte les lots 3a, 4a et 10.

En ce qui concerne le lot 3a, la modification des ventilations des gymnases et tennis implique des ajustements de quantités de murs en ossature bois.

Le montant proposé par le titulaire pour assurer les prestations : 16 120,47 € HT

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°3

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	16 120,47	3 224,09	19 344,56
Moins-values	0,00	0,00	0,00

Montant de l'avenant n°3	+ 16 120,47	3 224,09	+ 19 344,56
Evolution du montant du marché	+0,61%		
Variation cumulée du marché	+ 5,83 %		

Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°3

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché suite avenant n°2	2 764 024,47	552 804,89	3 316 829,36
Montant de l'avenant n°3	16 120,47	3 224,09	19 344,56

Nouveau montant du marché	2 780 144, 94	556 028,99	3336 173, 93
----------------------------------	----------------------	-------------------	---------------------

Article 8 – Base légale de l'avenant n°3

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions du code de la commande publique notamment des articles L.2194-3, R2194-2, R. 2194-3

Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

Article 10 – Annexes à l'avenant n°3

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : FTM 03a-03 du 17/06/2024

Article 11 – Signature du titulaire du marché

A,

le

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du

Notifié à l'entreprise titulaire le